SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Supplément d'information sur les activités de titrisation

PREMIER TRIMESTRE 31 mars 2023

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation porte sur le premier trimestre clos le 31 mars 2023. Il a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

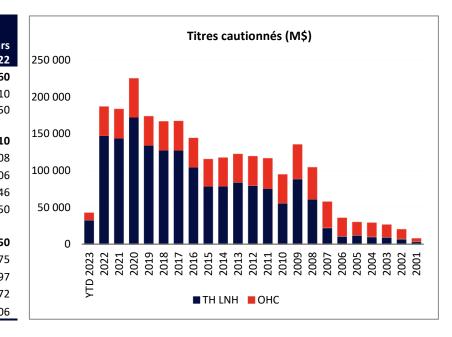




NOUVELLES ACTIVITÉS DE TITRISATION

La limite annuelle des émissions d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) pour 2023 est de 40 milliards de dollars, tandis que la limite annuelle des cautionnements de titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (TH LNH) pour 2023 est de 150 milliards de dollars. Au 31 mars 2023, la SCHL cautionnait 43,05 milliards de dollars de titres (32,8 milliards de TH LNH et 10,25 milliards d'OHC). Parmi les quelque 96 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 90 sont des institutions réglementées.

		Cum	ul au				
Titres cautionnés	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
Total des titres cautionnés (M\$)	43 047	50 326	49 748	44 155	42 660	43 047	42 660
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	32 797	40 576	39 998	33 905	32 410	32 797	32 410
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	10 250	9 750	9 750	10 250	10 250	10 250	10 250
TH LNH (M\$)	32 797	40 576	39 998	33 905	32 410	32 797	32 410
Institutions sous réglementation fédérale	19 898	5 351	24 372	20 693	20 608	19 898	20 608
Institutions sous réglementation provinciale	3 964	5 112	5 314	4 429	3 406	3 964	3 406
Institutions réglementées par l'OCRCVM**	5 753	6 792	6 065	5 887	4 846	5 753	4 846
Autres institutions	3 182	3 321	4 248	2 897	3 550	3 182	550
OHC (M\$)	10 250	9 750	9 750	10 250	10 250	10 250	10 250
Institutions sous réglementation fédérale	5 647	5 506	5 215	6 407	5 975	5 647	5 975
Institutions sous réglementation provinciale	1 516	1 796	1 518	1 605	1 097	1 516	1 097
Institutions réglementées par l'OCRCVM	2 492	1 960	1 996	1 560	1 272	2 492	1 272
Autres institutions	596	489	1 021	678	1 906	596	1 906



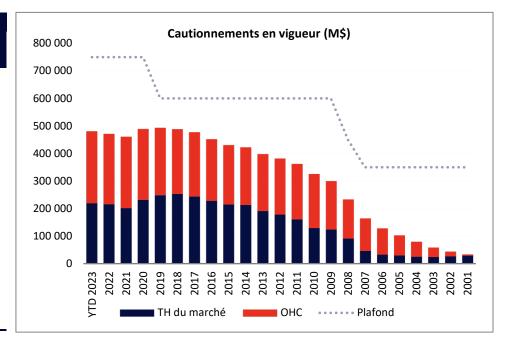
Le montant de TH LNH de 32,8 milliards de dollars est constitué de 32 milliards de nouveaux TH LNH émis et cautionnés en 2023 et de 0,76 milliard de TH LNH de remplacement émis avant 2023 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés en 2023.

^{**} OCRCVM: L'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada (http://www.ocrcvm.ca/).

CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouvelles activités de cautionnement ainsi que des échéances et de la réduction du capital des titres déjà cautionnés en circulation. Une tranche approximative de 91 % des cautionnements en vigueur de 480,6 milliards de dollars au 31 mars 2023 se rapporte à des institutions réglementées, et 63 %, à des institutions sous réglementation fédérale. À l'appui du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés de 2020, la limite des cautionnements en vigueur est passée de 600 milliards de dollars à 750 milliards de dollars sur cinq ans (2020-2024).

		Au								
Cautionnements en vigueur	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022					
Cautionnements en vigueur (M\$)	480 597	471 044	463 266	455 510	460 147					
TH LNH du marché	220 347	216 544	201 516	198 760	203 147					
ОНС	260 250	254 500	261 750	256 750	257 000					
TH LNH du marché (M\$)	220 347	216 544	201 516	198 760	203 147					
Institutions sous réglementation fédérale	147 014	145 576	138 204	137 101	141 841					
Institutions sous réglementation provinciale	15 146	14 457	12 988	11 718	11 270					
Institutions réglementées par l'OCRCVM	33 920	32 384	27 235	26 897	26 169					
Autres institutions	24 267	24 128	23 089	23 044	23 867					
OHC (M\$)	260 250	254 500	261 750	256 750	257 000					
Institutions sous réglementation fédérale	155 061	152 058	156 589	154 276	153 715					
Institutions sous réglementation provinciale	38 341	37 379	37 747	36 583	37 021					
Institutions réglementées par l'OCRCVM	45 869	44 680	45 958	45 197	45 425					
Autres institutions	20 979	20 383	21 457	20 693	20 839					



Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, ce qui reflète une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements					Au					
en vigueur (M\$)	30 sept. 20)22	30 juin 2	022	31 mars 2	2022	31 déc. 2	021	30 sept.	2021
ANNÉE	TH LNH	ОНС	TH LNH	ОНС	TH LNH	ОНС	TH LNH	ОНС	TH LNH	ОНС
2022					605	17 000	3 641	21 750	8 913	32 250
2023	10 914	41 000	14 952	45 500	18 155	45 500	21 597	45 500	24 805	45 500
2024	29 863	37 500	32 188	37 500	32 261	37 500	35 716	37 500	40 164	37 500
2025	53 669	40 750	53 617	40 750	50 136	40 750	52 655	40 750	54 141	40 750
2026	61 335	32 500	60 216	32 500	59 623	32 500	61 593	32 500	64 040	32 500
2027	50 988	31 750	50 737	31 750	36 674	26 750	18 775	20 750	7 338	14 250
2028	9 737	20 750	1 066	14 500	1 023	13 250	1 103	13 250	1 163	13 250
2029	355	6 750	418	6 750	342	6 750	412	6 750	318	6 750
2030	1 388	10 750	1 433	10 750	1 377	10 750	1 389	10 750	750	10 750
2031	1 090	23 500	1 077	23 500	823	23 500	879	23 500	1 008	23 500
2032	656	11 000	578	11 000	262	7 500	762	3 750	269	
2033	143	4 000	50		23		23		24	
2034	56		56		57		57		58	
2035	62		62		63		63		63	
2040	77		78		79		79		80	
2041	15		15		15		15		15	
Total	220 347	260 250	216 544	254 500	201 516	261 750	198 760	256 750	203 147	257 000

TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le contexte de la situation financière générale de l'émetteur. Ces informations, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 31 mars 2023, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours, soit le nombre de prêts hypothécaires en souffrance (1 584) par rapport au nombre total de prêts (1 699 460) dans le Programme des TH LNH, était de 0,09 %.

	Au							
Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022			
Taux global des prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours	0,09 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %	0,11 %			
Institutions sous réglementation fédérale	0,11 %	0,12 %	0,12 %	0,12 %	0,14 %			
Institutions sous réglementation provinciale	0,06 %	0,06 %	0,06 %	0,05 %	0,07 %			
Institutions réglementées par l'OCRCVM	0,06 %	0,07 %	0,06 %	0,05 %	0,06 %			
Autres institutions	0,04 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,04 %			

MARGE D'INTÉRÊTS

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêts excédentaire minimale entre le coupon des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêts, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de caution et de fiduciaire au nom des porteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêts pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

30 sept. 2022		PRÊT HYPOTHÉ	ÉCAIRE	TH LNI	1	
Type de bloc	TH LNH en circulation (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Taux d'intérêt nominal des TH	Marge d'intérêt
Taux fixe						
867	60 134		2,71		1,41	1,30
964	5		3,77		2,81	0,96
965	44 562		2,75		1,98	0,77
966	46 860		2,74		1,95	0,79
967						
970						
975	255 281		2,69		1,48	1,21
990	4 137		3,22		2,60	0,62
	410 979		2,71		1,59	1,12
Taux variable						
880	2 123	(0,84)	5,77	0,08	5,00	0,77
881	3 881	(0,94)	5,67	0,22	4,73	0,93
885	3 457	(0,91)	5,79	0,01	4,92	0,86
886		(0,63)	5,89	0,27	4,77	1,11
980	36 719	(0,99)	5,65	(0,13)	4,79	0,86
981	7 310	(0,97)	5,66	0,20	4,71	0,95
985	9 887	(0,88)	5,88	(0,01)	4,91	0,97
986	5 743	(0,80)	5,91	0,08	4,59	1,32
987	2 208	(0,82)	5,78	(0,52)	5,26	0,52
	72 667		5,72		4,80	0,92
Total	483 646		3,16		2,07	1,09

^{*} Les taux hypothécaires révisables (880/980), variables (885/985) et CORRA (881/886/981/986) sont fondés sur les taux préférentiels des prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable pour les types de blocs de TH LNH 880/980/885/985 est établi en fonction du CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable pour les types de blocs de TH LNH au taux CORRA (881/886/981/986) est établi en fonction du taux CORRA composé quotidien d'un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les informations qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour en savoir davantage sur les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter la page <a href="https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/finance-and-investing/nha-mortgage-backed-securities/se

VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

		Cumul au					
TH LNH émis pendant la période	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
TH LNH (du marché) cautionnés	32 037	39 622	39 958	33 873	30 130	32 037	30 130
TH LNH de remplacement*	1 126	738	1 787	1 867	1 335	1 126	1 335
Volume total des TH LNH (M\$)	33 163	40 360	41 745	35 739	31 465	33 163	31 465

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

TH LNH EN CIRCULATION

	Au							
Tous les TH LNH émis et en circulation	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022			
TH LNH (du marché) cautionnés	220 347	216 544	201 516	198 760	203 147			
TH LNH vendus à la FCH	262 365	256 428	263 643	255 533	253 479			
TH LNH de remplacement	934	1 854	1 343	482	2 134			
Total des TH LNH en circulation (M\$)	483 646	474 827	466 502	455 775	458 760			

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

20230502-002A SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT 7

^{*} TH LNH destinés à la vente à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et peuvent servir d'actifs de réinvestissement uniquement pour les OHC émises avant le 1^{er} juillet 2016.